



Gémenos Infos



N°253

AVRIL 2022

Au sommaire



Page 3

EDITO



Pages 4 et 5

RETOUR EN IMAGES



Pages 6 et 7

JEUNESSE : Le CMJ



Pages 8 et 9

ÉCONOMIE : Budget 2022




Page 10

ENVIRONNEMENT : La gestion des déchets pour les professionnels



Page 11

CCAS : Le portage des repas



Pages 12, 13 et 14

SPORT : Les Archers de Gémenos, Gémenos Escrime Club, Gémenos Tir Sportif



Page 15

ÉVÈNEMENT : Les Gémenosiades



Page 16

BRÈVES



Page 17

VIE PRATIQUE :
Numéros utiles & État civil



Page 18

CINÉMA



Page 19

AGENDA



Gémenosiennes, Gémenosiens,

Le 30 mars, le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget de la commune pour l'année 2022.

Comme tous les ans, cet exercice vise à définir les priorités à destination de nos administrés en matière d'investissement et de fonctionnement pour notre collectivité.

C'est avec des dépenses adaptées et des recettes optimisées que les élus de la majorité municipale ont voté ce budget ambitieux pour les Gémenosiennes et les Gémenosiens.

Il nous permet d'offrir à nos administrés un service de qualité porté par 147 agents communaux dont la répartition dans les services fait écho au besoin de la commune.

Notre gestion historiquement saine, obtenue par des

choix judicieux nous permet aujourd'hui de réaliser une quantité d'investissements notables et structurants pour la commune. Ces investissements répondent à une volonté politique liée à l'environnement, à la modernisation de nos structures, à la réhabilitation de notre patrimoine et à l'adaptabilité de nos infrastructures municipales.

Vous pourrez en juger en découvrant le dossier « Spécial budget » de ce Gémenos Infos où je vous invite à consulter ces investissements dans leur quasi-exhaustivité.

A l'heure où la pandémie de COVID-19 est reléguée au second plan, une autre menace pèse sur le moral de nos concitoyens. Il s'agit bien entendu du conflit en Ukraine qui, à nos portes, présente une situation alarmante et dramatique ! A ce sujet, je voudrais saluer la mobilisation et la générosité des Gémenosiens à l'égard du peuple ukrainien. Une chaîne de solidarité formidable a opéré sur la commune et vous avez été nombreux à répondre aux sollicitations des différentes institutions qui se sont mobilisées.

Cette solidarité est le ciment qui nous permet de réaliser des actions d'envergure telles que les collectes effectuées par nos sapeurs-pompiers et la Croix-Rouge pour ne citer qu'eux.

Cet élan solidaire doit être préservé. Il passe essentiellement

par nos associations. Si tout au long de l'année, elles œuvrent dans leur domaine de prédilection respectif, qu'elles soient sportives, culturelles à but social ou caritatif, elles répondent également présent lorsque l'actualité nous rattrape. Nous sommes conscients que nos associations nous permettent de tisser un lien solide entre Gémenosiennes et Gémenosiens. C'est la raison pour laquelle à l'occasion du vote de notre budget 2022, nos associations locales ont été l'objet de toute notre attention.

Nous, élus, sommes également moteurs d'initiatives pour maintenir le bien vivre ensemble à Gémenos. Le Festival « Les arts verts » peaufine sa programmation, le succès rencontré l'an dernier par les Gémenosiennes nous incite à renouveler l'exploit cette année et dans quelques jours, les enfants vont pouvoir renouer avec la chasse aux œufs de Pâques pour le plus grand plaisir de leurs papilles.

Autant d'événements qui, avec l'arrivée des beaux jours nous laissent présager des moments agréables à vivre à Gémenos.

Prenez soin de vous et restez prudents.

Votre Maire

Retour en images



Le 21 mars, les jeunes de la MDJ se sont rendus à un tournoi de tennis de table jeunes / familles, en partenariat avec le club d'Aubagne au gymnase Nathalie Sarraute.



Le 13 mars, les membres des belles gambettes et de Gem Tri Athlé étaient présents pour l'échauffement et l'accompagnement des participants à la course de « La Gémenosienne ».



Un peu plus tôt ce 13 mars, les marcheuses et marcheurs encadrés par l'Escapado de Gemo posent sur les marches de la salle municipale avant de s'élancer pour une randonnée de 8 km dans le cadre de la Gémenosienne dont les fonds ont été remis à l'association Endofrance qui lutte contre l'endométriose.

Retour en images



Nos jeunes élus du CMJ ont rendu visite aux agents de police municipale de la commune. L'occasion pour eux de découvrir les moyens techniques mis à la disposition de nos policiers municipaux pour réaliser leurs missions quotidiennes.



Le 21 mars, dans le cadre du nettoyage de printemps, les agents des services municipaux ont œuvré de concert avec les agents du conseil départemental des Bouches-du-Rhône et les agents métropolitains afin de nettoyer les abords de nos routes.



Une matinée fructueuse pour nos agents, mais le constat est amer, car les déchets récupérés mettent en exergue un manque de civisme et de respect de l'environnement de la part des automobilistes qui empruntent nos routes.

LE SAMEDI 5 MARS, LES JEUNES ÉLUS DU CMJ SE SONT RENDUS DANS LE PARC DE SAINT PONS, ET PLUS PRÉCISÉMENT AU SERVICE DE GESTION TECHNIQUE DES DOMAINES DÉPARTEMENTAUX DE LA DIRECTION DE LA FORÊT ET ESPACES NATURELS REGROUPANT LA GARDE À CHEVAL, L'UNITÉ DES FORESTIERS AINSI QUE L'ATELIER MENUISERIE.

LÀ, ILS ONT RENCONTRÉ LAETITIA BANTWELL, RESPONSABLE UNITÉ SAINTE BAUME SERVICE GESTION TECHNIQUE DES DOMAINES DÉPARTEMENTAUX ET MARGOT GOMEZ, GARDE DÉPARTEMENTALE À CHEVAL



VOICI LES RETOURS ET RESENTIS DE NOS JEUNES ÉLUS À LA SUITE DE CETTE IMMERSION :

Hugo MICHEL

«Nous avons rencontré les agents de l'ONF de la Vallée de St-Pons. Nous avons fait une randonnée instructive sur la faune et la flore. A la fin, nous avons découvert qu'il existe des arbres parasites qui se reproduisent vite, envahissent et tuent la flore déjà présente. Nous nous sommes empressés de les déraciner afin qu'ils cessent de pousser ! J'ai trouvé ça rigolo car on nous dit toujours de ne rien arracher alors que là, on nous a recommandé le contraire.»

Elora MICHEL

«Les agents nous ont expliqué en quoi consiste leur métier. Puis, nous avons suivi le sentier de Saint-Pons jusqu'à la cascade. Nous avons eu la chance de visiter le moulin à eau. Ensuite, nous avons déraciné des arbres parasites. Laetitia BANTWELL, la responsable technicienne, notre guide, nous a expliqué que les chauves-souris avaient une importance capitale dans la vie. Sans elles, nous serions envahis d'insectes. Il faut donc les protéger. À la fin, nous avons pu admirer les chevaux des gardes forestiers. C'était une matinée riche en découvertes.»

Benjamin MOURANCHON

J'ai passé une superbe matinée au parc de Saint-Pons. J'ai bien aimé déraciner les « arbres envahisseurs ». Une bonne action que j'espère réitérer prochainement.



Lyla-Jordan HURTIS

«Avec le CMJ nous sommes allés à la maison forestière de la Blancherie à GÉMENOS 13420 (route de Saint- Pons). Nous avons rencontré Margot, de la garde départementale à cheval et Laetitia, la technicienne. Elles travaillent toutes les deux dans la forêt de Saint-Pons.

Elles nous ont fait visiter la Vallée de Saint Pons, où se trouve un moulin dans lequel nous sommes entrés ainsi que dans la chapelle St Martin, qui est la première église paroissiale de Gémenos. Pour terminer notre visite, elles nous ont montré des arbres envahisseurs que nous avons déraciné à la main. C'était vraiment super sympa !»



Lya-Rose PACHOUD

«Je n'avais jamais réalisé que s'occuper d'une forêt nécessitait autant de travail. J'ai beaucoup aimé cette visite dans la Vallée de Saint-Pons. J'ai trouvé Laetitia et Margot, nos guides, vraiment patientes avec nous. Elles aiment beaucoup leur métier et leur travail. La forêt est tellement belle. Protégeons la tous ensemble. Merci beaucoup !»

Antoine LUPO

« Cette matinée était super bien. Nous avons rencontré les agents forestiers. Nous avons fait plein de choses comme aller dans le moulin, marcher dans Saint-Pons et déterrer des arbres afin de protéger la forêt. Bref nous espérons refaire cette matinée afin de partager un projet commun avec eux.»

Soukaïna SMATI

« Les guides qui nous ont accueilli nous ont expliqué toutes sortes de choses concernant la faune et la flore. Elles sont toutes les deux spécialisées. L'une d'entre elles s'est penchée sur l'étude des chauves-souris. Elle nous a expliqué en quoi consistait son métier, et à quoi elle était confrontée au quotidien. La deuxième guide, nous a également présenté son métier, les fonctions qu'elle occupait et qu'elle appliquait au quotidien. Nous avons visité la Vallée de Saint-Pons et nous avons eu la chance de rentrer dans l'ancien moulin. J'ai beaucoup aimé cette expérience, je recommencerais avec plaisir.»



Économie

CONFORMEMENT A LA LOI, LA TENUE D'UN DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) S'IMPOSE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS UN DELAI DE DEUX MOIS PRÉCÉDANT L'EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE.

Le DOB s'est déroulé lors du Conseil Municipal du 28 février. A cette occasion, Monsieur le Maire a présenté le Compte Administratif 2021. Il préfigure des actions municipales que s'est fixé la Commune au cours des exercices précédents et qui seront poursuivis pour l'année 2022.

L'année 2020 ayant été fortement impactée par la crise sanitaire, le comparatif des réalisations 2021/2020 doit être analysé en tenant compte de ce contexte particulier. Si les dépenses de fonctionnement sont en évolution de 3.04 % par rapport à 2021, elles restent inférieures de 2.83 % par rapport à l'année 2019 qui reste l'année de référence d'avant COVID.

En ce qui concerne la contribution au redressement des finances publiques : cette contribution mise en place par l'Etat était à l'origine déduite du montant de la dotation forfaitaire versée chaque année aux Communes. Depuis 2017, la modification des bases de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement a conduit certaines communes dont Gémenos à être en position de « Dotation Globale de Fonctionnement négative ».

Cette situation se caractérise par une dotation nulle et par le prélèvement supplémentaire sur son budget de fonctionnement du montant dû au titre de la contribution au redressement des finances publiques (86 746 € pour la première fois en 2017).

Cette contribution coûte désormais à la Commune près de 90 000 € tous les ans.

Malgré ce désengagement significatif de l'Etat, la Municipalité entend bien poursuivre ses efforts et maintenir les nombreuses aides qui ont été octroyées aux administrés depuis de nombreuses années.

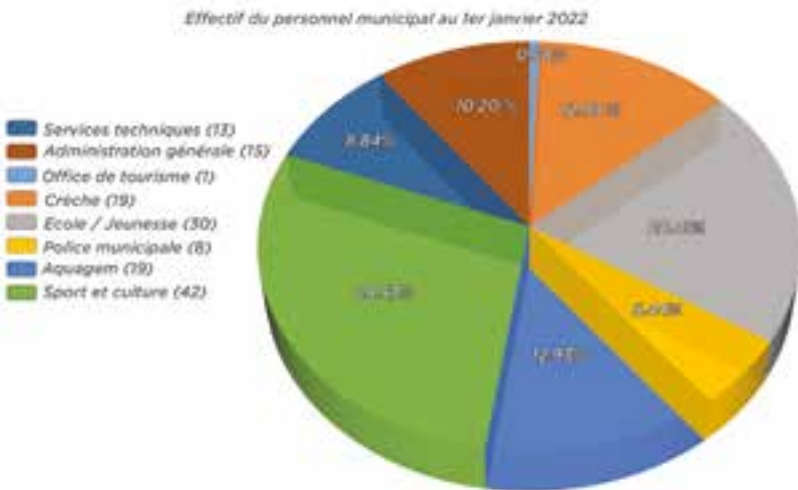


Dans ces conditions, les objectifs du Budget Primitif de fonctionnement pour l'année 2022 sont :

- Poursuivre les aides à la population et le soutien du tissu économique suite à la crise sanitaire causée par le Covid 19
 - Maintenir le soutien aux associations et partenaires qui agissent pour l'emploi : Mission Locale de la Ciotat/dispositif PACI/PLIE/association du parc d'activités.
 - Maintenir une subvention d'équilibre au CCAS
 - Contenir les charges à caractère général et de personnel
 - Enfance/jeunesse/éducation : prioriser la réussite des jeunes gémenosiens en reconduisant l'allocation de rentrée scolaire pour chaque enfant de Gémenos à la prochaine rentrée scolaire.
 - Maintenir le niveau d'accueil de la petite enfance et l'offre scolaire municipale.
 - Maintenir à 1€ le tarif des repas des élèves gémenosiens dans les cantines scolaires.
 - Reconduire l'aide financière au permis de conduire.
 - Reconduire le versement de l'aide financière aux étudiants pour effectuer des stages de formation à l'étranger.
 - Encourager les dépenses des gémenosiens visant aux économies d'énergie et au ravalement des façades en centre-ville.
 - Poursuivre les aides à la culture, aux sports et aux loisirs ainsi qu'aux associations.
- La Commune dispose d'une capacité d'autofinancement certaine due à une bonne gestion de ses deniers et à des choix pertinents dans ses orientations budgétaires.

Économie

Le budget 2022 a été établi en préservant les objectifs que s'est fixée la Commune au cours des exercices précédents. Il s'agit de contenir les dépenses de fonctionnement en poursuivant notamment l'effort important engagé sur les charges à caractère général, notamment sur les charges de personnel, tout en garantissant un service public de qualité.



L'exercice responsable dans la conception d'un budget nécessite de tenir compte de la fiscalité locale, des aides financières dont peu bénéficier la municipalité ainsi que de la politique de la ville en matière d'investissement :

- Concernant la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, l'État a fait le choix de globaliser la part communale et la part départementale. La part communale s'élève à 14.34% et la part départementale à 15.05%.

Désormais, la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties s'élève à 29.39%, bien que la commune n'en perçoive que 14.34% comme c'était le cas jusqu'à présent.

De son côté, la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties reste, suivant le souhait de la municipalité à 0.01%.

- Alors que la DGF a disparu, la Commune peut tout de même compter sur l'aide de la Métropole via l'Attribution de Compensation (AC) qui s'élève à 7 867 453 € pour 2022 (chiffre provisoire).
- Le Département abonde à hauteur de 1 995 000 € et permet d'accompagner une politique d'investissement ambitieuse sans pour autant avoir recours à l'emprunt.
- L'action à destination des Gémenosiens reste une priorité et la municipalité entend bien perpétuer la globalité des aides à destination de ses administrés.

Dès que les choix en termes d'orientations budgétaires sont arrêtés, la Municipalité peut entreprendre les opérations d'investissement prévues pour 2022 :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS :

- Changement de la pelouse synthétique des terrains de football et de rugby
- Création d'un circuit de Pumptrack
- Réfection des terrains multisports existants
- Réfection des cheminements du parc d'Albertas
- Renouvellement des jeux de cours des écoles : portiques et rénovation
- Création d'une ombrière avec panneaux photovoltaïques

ACQUISITION FONCIÈRE :

- Acquisition d'un terrain
- Acquisition logements

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS :

- Enfouissement des réseaux rues Massilié, Tonin Magne, Sébastien Maurice Lambert (Travaux suite à études sur 2021)

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- Rénovation des façades de bâtiments communaux
- Travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- Divers travaux sur l'Espace Giraldi dont Changement de la tribune du Théâtre JMS
- Divers travaux sur le Centre Aquagem : travaux de sécurité et de maintien de l'état de fonctionnement du Centre
- Étanchéité des toitures Salle Municipale, Crèche et école de la Culasse

DIVERSES ACQUISITIONS :

- Amélioration des outils informatiques et renouvellement des matériels

Environnement



Au-delà des bénéfices pour l'environnement et la santé, produire moins de déchets présente de nombreux avantages pour mon activité :

- Rationalisation des coûts de gestion des déchets professionnels.
- Respect et anticipation des obligations réglementaires.
- Inscription dans une démarche vertueuse et valorisation de l'image d'entreprise.
- Mobilisation des employés autour d'un socle de valeurs environnementales.

Pour tous les déchets qui ne peuvent être évités, bien trier, favoriser le recyclage, c'est aussi gagner sur la gestion de mes déchets :

- Économique : je réduis mes déchets et limite ainsi mes coûts de gestion.
- Écologique : je réduis l'impact de mon activité sur l'environnement.
- Exemple : je deviens un acteur responsable de la transition écologique.



MON ACTIVITÉ PRODUIT PLUS DE 1 100 LITRES DE DÉCHETS RECYCLABLES PAR SEMAINE
Je dois faire appel à un prestataire privé pour leur recyclage.

MON ACTIVITÉ PRODUIT DES DÉCHETS EN POLYSTYRÈNE OU EN BOIS (cagettes, palettes)
Je pense à les faire reprendre par mes fournisseurs ou par un prestataire privé.

CES FLUX DE DÉCHETS DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE PAR UN PRESTATAIRE PRIVÉ AGRÉÉ OU PAR LEUR FOURNISSEUR



ADOPTÉZ LE
R.FLEXE
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

dechets.ampmetropole.fr/pro
0800 94 94 08



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, UN SERVICE FLEXIBLE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Gémenos a été en première ligne dès l'apparition de la pandémie en 2020. Durant deux ans, le service s'est évertué à faire face à une situation sanitaire toujours plus contraignante en termes de respect des gestes barrières et de missions qui débordait du contexte pour ce à quoi elles étaient vouées initialement.

De ce fait, le CCAS a cessé au 1^{er} mars 2022 son activité d'Aide à Domicile du fait de grandes difficultés de recrutement de personnel et d'augmentation des besoins. Les prises en charge de nos bénéficiaires ont été transférées auprès de différents organismes d'aide à la personne afin de continuer à intervenir au mieux auprès de nos seniors. Concernant les aides à domicile qui officiaient précédemment par le biais du CCAS, elles œuvrent aujourd'hui auprès de leurs bénéficiaires par le biais d'un organisme Gémenosien.

Les nombreuses missions du CCAS continuent d'être assurées par Nathalie Cesarini et Christine Le Roux qui restent à la disposition des Gémenosiennes et des Gémenosiens. Elles accompagnent les administrés sur un pan social, de l'accueil à l'orientation en passant par l'accompagnement, la téléassistance et le portage des repas.

La demande concernant, justement, le portage des repas s'effectue via le CCAS. Ce service s'adresse aux seniors qui sont dans l'incapacité de préparer seuls leurs repas. Cette démarche nécessite la constitution d'un dossier, ce dernier étant à retirer auprès de Christine Le Roux. Le coût d'un repas oscille entre 5.50 € et 8.80 € en fonction des revenus du demandeur.



QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACCÈS AU PORTAGE DES REPAS ?

Conditions d'accès :

Le bénéficiaire devra être âgé de 65 ans (sauf situation exceptionnelle étudiée par le service social) et dans l'incapacité réelle de préparer ses repas (sur présentation d'un justificatif APA GIR 1 à 4 et/ou d'un certificat médical mentionnant la durée d'incapacité)

Le délai de prévenance reste toujours de 48 heures

Liste des pièces à fournir :

- Pièce d'identité de l'administré
- Avis d'Impôt de l'année en cours sur les revenus n-1
- Prestations CAF : attestation de paiement CAF (allocation logement)
- Justificatif APA (ou autre organisme) indiquant un degré de GIR compris uniquement entre 1 et 4 et/ou un certificat médical indiquant la nécessité d'un portage de repas, sa durée, et son régime (haché, mixé, sans sucre, sans sel).

COMMENT SE CALCULE LE PRIX DU REPAS ET QUELS DOCUMENTS SONT NÉCESSAIRES ?

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et sont les suivants :

Tarif repas MIDI - Tarif Repas SOIR

- Moins de 900€ : 5.50 € le midi et 4.40€ le soir
- De 900€ à 1500€ : 7.00€ le midi et 4.40€ le soir
- Au-delà de 1500€ : 8.80€ le midi et 4.40€ le soir

HORAIRE D'ACCUEIL DU CCAS :
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 12H15 - 13H30 À 17H
ET SUR RDV POUR LES PERMANENCES
SOCIALES, AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE
L'HÔTEL DE VILLE.

PAUL GUILLEMET MÉDAILLÉ D'ARGENT AU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022 EN ARC NU !



LES ARCHERS DE GÉMENOS

Paul Guillemet du club des archers de Gémenos a porté haut et fort

les couleurs des Archers de Gémenos lors du Championnat de France Jeunes en Salle, organisé le week-end du 25 au 27 février à Cholet (49).

Il remporte la médaille d'argent dans la catégorie Arc nu Jeune Homme (Cadet), devenant ainsi vice-champion de France 2022 !

Samedi matin, dès les premières minutes de la compétition, notre jeune archer gémenosien s'est montré très en forme face à la sélection de compétiteurs venus des quatre coins de France, se positionnant à la deuxième place à l'issue des séries qualificatives. Dimanche matin, s'imposant dans tous ses duels, il se qualifie ainsi de belle manière pour la finale Or où il s'incline face à un archer mosellan.

Un week-end intense avec à la clé un premier podium national et une très belle médaille d'argent qui couronne une saison salle 2022 déjà riche en réussite pour notre jeune archer, septième au classement national, Champion Départemental 2022 et quatrième lors du championnat Régional.

Fort de cette performance, Paul se prépare d'ores et déjà activement en vue de la saison Extérieure qui débute ce mois-ci, visant la qualification au Championnat De France Tir Nature Individuel 2022, qui aura lieu les 18 et 19 juin prochains à Brou, commune de la région Centre-Val de Loire.



MANON BRUNET REMPORTE LA COUPE DU MONDE DE SABRE À ISTANBUL, ANNE POUPINET REMPORTE L'ARGENT !



La sabreuse Manon Brunet s'est imposée samedi à Istanbul après avoir battu en finale sa compatriote Anne Poupinet.

La médaillée de bronze en individuel, et d'argent par équipes aux derniers JO, était tête de série n°1 et a parfaitement mené son tableau jusqu'en finale, où elle a retrouvé une compatriote, la surprenante Anne Poupinet, battue 15-8 mais qui signe à 21 ans son premier podium en Coupe du monde.



GÉMENOS TIR SPORTIF COUPE DU MONDE LE CAIRE 2022



Du 26 Février au 8 mars a eu lieu la Coupe du monde au Caire, Mathilde Lamolle était présente pour représenter la France et le club.

Elle remporte le Pistolet 25m et conforte sa place de numéro 1 mondial au classement de la fédération internationale, elle termine également 21^e, au pistolet 10m.

Le club revient également des championnat de France des clubs 10m, nous avons 3 équipes engagées en Carabine adulte division 2, Pistolet Adulte division 1 et en

pistolet école de tir, les 3 équipes réussissent la performance de rentrer en phase finale avec les 8 meilleures équipes de France. L'équipe des écoles de tir termine 2^e de la compétition et repart donc vice championne de France. L'équipe se compose de Rubens Amandier, Samuel Avedikian et Sarah Cavalli.

Pour le Pistolet adulte en division 1, cela sera une 6^e place et donc une qualification pour l'année prochaine toujours en division 1. L'équipe est composée de Mathilde Lamolle, Aurélien Lamolle, Antonin Bois, Enzo Le Guirriec et Vincent Gaffarel.

L'équipe Carabine termine 5^e de la division 2, à une place d'accéder à la division 1. L'équipe se compose de Imène Cavalli, Louise Augusto, Gwenn Knoppers, Tifenn Pomes et Bastien Destefanis.



LES BELLES GAMBETTES CONTINUENT D'ÉCRIRE LEUR HISTOIRE.



Les membres des Belles Gambettes conjuguent amour des défis sportifs et actions solidaires pour offrir leur soutien aux associations de maladie orpheline.

Au cours de ces 2 dernières années, Les Belles Gambettes ont pu reverser aux associations d'Ondine et Infosarcomes respectivement 8000 et 6000 euros. Cet argent reversé à la recherche aide également les familles dans leurs besoins quotidiens.

Cette année, elles mettent en lumière l'**Association des POIC** (Pseudos Obstructions Intestinales Chroniques).

Au-delà d'un soutien financier, le but est de parler de ces maladies si peu connues du grand public et pour lesquelles la recherche est quasi inexistante. C'est le but de leur action principale pour cette année : l'organisation du 1^{er} Trail Solidaire des Belles Gambettes à Gémenos, le 15 mai 2022, avec le soutien de la Mairie, des commerçants du village et de Tribal Sports. Une boucle ludique de 7kms, 350D+ à réaliser, au choix, une, deux ou trois fois. Un parcours magnifique, accessible à tous, à faire en famille ou entre amis, en marchant ou en courant !

Le cri de ralliement des Belles Gambettes pour cette action : «*Nous comptons sur la mobilisation de tous les gémenosiens pour nous accompagner sur cet évènement solidaire, suivez-nous !* ».

L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'association des POIC.

RENDEZ-VOUS LE 15 MAI

- Départ du parc JB d'Albertas
- Marcheurs 8h30
- Coureurs 9h30
- Inscriptions sur le site KMS : www.kms.fr

RENSEIGNEMENTS

bellesgambettes13@gmail.com
06.26.89.56.49



／ Événement ／



Les Gémenosiales

Rencontres sportives avec les commerçants

Du 13 au 23 juin 2022



Si vous voyez cette affiche sur la devanture d'un commerce gémenosien, ça signifie que votre commerçant participe aux "Gémenosiales 2022"

REJOIGNEZ-NOUS !



LE CCFF DE GÉMENOS

Le 26 février, la municipalité de Gémenos accueillait l'assemblée générale de l'Association Départementale regroupant les Comité Communaux Feux de Forêt ainsi que les Réserves Communales de Sécurité Civile des Bouches du Rhône.

Ce même jour, deux bénévoles Gémenosiens étaient mis à l'honneur et distingués par le sous-préfet d'Aix en Provence.

Il s'agissait de Messieurs Patrick Joly et Aimé Daumas. Ce dernier a également reçu la médaille de bronze de la fédération française des Médaillés pour son engagement associatif depuis de nombreuses années.



LE 2 AVRIL ÉTAIT LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

Dans ce cadre, tout le mois d'avril des actions ont lieu un peu partout en France et ailleurs, l'Association Prévention Autisme Recherche (APAR) vous invite à venir à la rencontre de l'autisme au travers d'une petite exposition qui sera présente dans le hall de l'Espace Giraldi de Gémenos entre le 25 et le 29 avril.

Nous serons présents le lundi, mercredi et vendredi matin (9h-11h) et mercredi (13h-14h30) pour répondre à vos questions.

L'APAR remercie la municipalité de Gémenos de lui permettre cette action de sensibilisation.

TRAVAUX DU MOIS D'AVRIL

Réfection de la chaussée du chemin du Puits :

- Du 11/04/2022 au 22/04/2022 sauf intempérie ou imprévu chantier.
- Travaux de nuit le 19/04 et 20/04/2022 sauf intempérie.
- La semaine du 25/04 au 29/04/2022 réalisation de la signalisation horizontale.



LIBRE-PROPOS DE LA LISTE ALTERNATIVE

LE CHANT DES POSSIBLES

Le Conseil Municipal du 28/02 a été une occasion manquée pour M. le Maire d'entendre la volonté de notre nouvelle élue de nouer un dialogue respectueux, constructif, parfois contradictoire si besoin avec l'équipe municipale. Nous gardons notre cap, continuant à faire des propositions cohérentes et raisonnables.

Sophie Boulanger Bacri François Plesnar



MAIRIE : 04 42 32 89 00
(8h30-12h15 / 13h30-17h00)

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.

POLICE MUNICIPALE : 04 42 32 89 08

GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 82 90 17

SERVICES TECHNIQUES : 04 42 32 73 84

DEMANDE MÉTROPOLE : 0 800 94 94 08
(déchets, encombrants, voirie)

EAU ET ASSAINISSEMENT :

SIBAM SECRÉTARIAT 04 42 04 65 43

SIBAM ASTREINTE 06 14 09 14 46

URGENCE MÉDICALE : 15

URGENCE DENTAIRE : 0 892 566 766
(dim. et jours fériés)

POMPIERS : 18

ECLAIRAGE PUBLIC : 0 800 746 948

URGENCE GAZ NATUREL : 0 800 47 33 33

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : 0 800 857 495

MOBI MÉTROPOLE : 04 91 10 59 00

TAXI : 0 630 630 630
(tous transports dont médicalisés)

DÉCHETTERIE : 04 95 09 54 73

ASA CANAL DE SAINT PONS 06 75 72 04 42
(Astreinte) asacanalstpons@gmail.com



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À :

Kessy MASINI	21/02/2022
Saya CARRION GALIANO	28/02/2022
Alexandre VINCENT	07/03/2022
Emilio ALCARAZ	09/03/2022



MARIAGES FÉLICITATIONS À :

Nanami SATO et Maxime RANDO	19/03/2022
-----------------------------	------------



DÉCÈS

NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Gaëtan GIOLIVO	23/02/2022
Yolanda BONGIORNO	26/02/2022
Fernand MERLO	28/02/2022
Madeleine GRESSIER	08/03/2022
Michel TAUFFLIEB	10/03/2022
Anna RICCI	12/03/2022
Jean AGOSTINI	13/03/2022
Pierre BONIFAY	14/03/2022
René VIALE	18/03/2022
Monique BELIN	22/03/2022
Raymonde MARTIN	23/03/2022

Mercredi 06 avril

- 14h00 Alors on danse
- 16h30 Notre-Dame brûle
- 19h00 Une mère

Vendredi 08 avril

- 17h00 Alors on danse
- 19h00 Notre-Dame brûle
- 21h15 Une mère

Mercredi 13 avril

- 14h00 Hooper et le hamster des ténèbres
- 16h30 Sonic 2
- 19h00 Le temps des secrets

Vendredi 15 avril

- 17h00 Sonic 2
- 19h00 La brigade
- 21h15 Le temps des secrets

Mercredi 20 avril

- 14h00 Max et Emmy
- 16h30 En corps
- 19h00 Morbius

Vendredi 22 avril

- 17h00 Max et Emmy
- 19h00 En corps
- 21h15 Morbius

Mercredi 27 avril

- 14h00 En même temps
- 16h30 Les bad guys
- 19h00 Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon Dieu ?



Retrouvez
le programme et le détail
des films proposés sur :

www.mairie-gemenos.fr

Agenda

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022

PREMIER TOUR

DIMANCHE 10 AVRIL

DEUXIEME TOUR

DIMANCHE 24 AVRIL



DU LUNDI 11
AU VENDREDI 15 AVRIL

STAGES DE POTERIE :

DU 11 AU 13 (ADULTES)
DU 14 AU 15 (ENFANTS)
5-8 ans le matin
à partir de 9 ans l'après-midi

Renseignements
et inscriptions :
04 42 32 75 05

MARDI 12 AVRIL

DON DU SANG

MAISON DES ASSOCIATIONS



Don du Sang

MARDI 26 AVRIL

CONFÉRENCE

« L'ÉVOLUTION
GÉOLOGIQUE
DE LA PROVENCE »

PAR PHILIPPE LARGOIS,
NATURALISTE ET
DOCTEUR EN GÉOLOGIE

En partenariat avec
l'Université du Temps
Libre du Pays d'Aubagne
et de l'Etoile, dans le
cadre de son cycle
«Les Mardis scientifiques»

18H30

THÉÂTRE JM SÉVOLKER

DU JEUDI 28 AVRIL AU
DIMANCHE 01 MAI

EXPOSITION DE PEINTURES

TURCOF

LAVOIR

RETROUVEZ TOUTE
L'ACTUALITÉ
DE GÉMENOS SUR :

www.mairie-gemenos.fr

Facebook :
Gémenos Actu



MÉDIATHÈQUE

— GÉMENOS —

DU LUNDI 25 AVRIL
AU SAMEDI 07 MAI

Exposition de céramique
sur le thème :
UN PETIT MOMENT DE DÉTENTE

Par les élèves adultes des cours
de poterie de Nathalie Plane
avec des créations
« servies sur un plateau »

Tout public
ENTRÉE LIBRE

Tél 04 42 32 75 19 ou
mediatheque@mairie-gemenos.fr

Consultez à distance la base
bibliographique, les nouveautés et
réservez des ouvrages en un seul
clic : gemenos-pom.c3rb.org/

Votre médiathèque est ouverte tous
les après-midis de 14h à 18h30 ainsi
que les mercredis et samedis matin
de 9h00 à 12h00.

SAMEDI 07 MAI

COMÉDIE MUSICALE

« LES MISÉRABLES »

20H30

TN 21€/TR 18€

Réservations
aux points de vente habituels

THÉÂTRE JM SÉVOLKER



La Fête des Voisins !

Vendredi 20 mai - à partir de 19h

Téléchargez les
invitations à distribuer à
vos voisins sur le site :
www.mairie-gemenos.fr

Possibilité de prêt
de tables et chaises
par la municipalité
(attention : stock limité)

Inscrivez-vous dès à
présent et jusqu'au
mercredi 18 mai
à l'Office de Tourisme



Plus d'infos : 04.42.32.04.40 - www.mairie-gemenos.fr